|  |  |
| --- | --- |
|  | ****Commune de SAINT-JOSSE-TEN-NOODE****  ****GEMEENTE SINT-JOOST-TEN-Node**** |

**AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE**

Demande de permis d’urbanisme

Le projet suivant est soumis à enquête publique :

Adresse du bien : :**Place de la Reine**

Identité du demandeur : **Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) c/o Monsieur** **Vanoerbeek Christophe**

Demande de**: permis d’urbanisme**

Nature de l’activité principale : **Réaménager de façade à façade de la place de la Reine et ses abords, le dernier tronçon de la Rue de la Poste, de la Rue Dupont, et de la Rue de Beughem ; réorganiser les zones d’arrêt sur la rue Royale entre la Rue Cornet de Grez et la rue Dupont ; et créer des pistes cyclables et zones de rencontre, abattre 3 arbres et en replanter 16**

Zone : : ***en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, en réseau viaire et le long d’un espace structurant***

Motifs principaux de l’enquête :

* **application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun)**
* **application de l'art. 175/15 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (tous travaux d'infrastructure de communication introduisant une modification substantielle du régime de circulation du tronçon et (ou) du réseau environnant pour autant qu'ils ne soient pas visés par l'annexe A, à l'exception de modifications qui sont limitées à des améliorations à la circulation des piétons et des cyclistes)**

L’enquête se déroule :à partir du **21/08/2023** et jusqu’au **19/09/2023** inclus

Le dossier est consultable sur le site internet <https://openpermits.brussels/> ou à l’administration communale, où des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus :

* à l’adresse suivante : Service de l’Urbanisme, avenue de l’Astronomie 12 (3ème étage)
* du lundi au vendredi : entre 8 heures 30 et 13 heures
* le mardi entre 16 heures et 20 heures, sur rendez-vous

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d’enquête précisée ci-dessus, soit :

* Par écrit, à l’attention de : Collège des Bourgmestre et Echevins
  + à l’adresse mail : [urbanisme@sjtn.brussels](mailto:urbanisme@sjtn.brussels)
  + à l’adresse postale : 13, avenue de l’Astronomie, à 1210 Bruxelles
* Oralement, auprès de l’administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d’en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation qui se tiendra le **jeudi 28 septembre 2023,** à l’Hôtel communal de Schaerbeek, salle du Collège - place Colignon - 1030 Bruxelles à une heure encore à déterminer.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Saint-Josse-ten-Noode, le 10/08/2023

Par le Collège,

La Secrétaire communale, Le Bourgmestre,

Marie-Rose Laevers Emir Kir

L’enquête annoncée ci-dessus résulte d’une obligation légale et n’implique pas nécessairement l’adhésion du Collège des Bourgmestre et Echevins sur le projet présenté.